

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 12 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le douze juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie - RETIF Jean-Philippe - RICHET Marie-Christine - NOUVELLET Elisabeth - POIRIER Jean-Marc - RAIMBAULT Fabrice - DE BRITO Maria-Rosa - PLANCHENAULT Florence - HERVE Véronique - LAMBERT Philippe - GUION José - DANGUY Dominique - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSES : MM. BOIREAU Christophe - LEBEAUPIN Christophe.

ABSENT : /

SECRETAIRE de SEANCE : Mme RICHET Marie-Christine.

Procès-verbal de la dernière réunion adopté à l'unanimité.

➤ Information sur les décisions prises par le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du conseil municipal en date du 8 avril 2014 :

↳ signature devis J. SORIANO pour réfection du plancher de la scène de la salle des fêtes pour un montant de 3405 € HT.

↳ signature devis JL HUMEAU pour le bardage de la garderie pour un montant de 5147.72 € HT.

↳ signature devis COMAT et VALCO pour achat de tables et matériels de voirie divers pour un montant de 5916.20 € HT.

↳ signature devis SAS DURAND pour travaux de sécurisation des virages à Champeaux et La Loge pour un montant de 5160 € HT.

❶ PROJET AMENAGEMENT CHEMIN DU BOULEVARD

Suite à la consultation de bureaux d'études pour le projet d'aménagement du Chemin du Boulevard, AMC (Anjou Maine Coordination) d'Angers a été retenu pour un montant de 6150 € HT.

❷ PREPARATION RENTREE SCOLAIRE 2018

Madame SEYEUX donne un compte rendu du dernier conseil d'école qui s'est tenu dernièrement. Le nombre d'élèves à la rentrée se vrait se maintenir à l'identique. Une demande d'installation d'un poulailler a été refusée pour des raisons d'hygiène. Il a été néanmoins donné un avis favorable pour des cochons d'inde.

❸ AVANCEMENT DE GRADE

Suite à l'inscription au tableau d'avancement de grade d'un agent, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer le poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à temps non complet à compter du 1^{er} novembre 2018.

❹ ROUTE DE LA TOURTE

Madame le Maire donne lecture de la réponse de M. le Président de la Communauté d'Agglo Saumur Val de Loire relative à la demande de la Commune de la prise en charge de l'entretien de la Route de la Tourte par l'Agglo. La réponse est négative.

❺ QUESTIONS DIVERSES

⇒ Mettre des plots au chemin piétonnier de la Clé des Champs.

⇒ Voir le jeu sur la Place des Châtaigniers

⇒ Voir le chauffage dans la salle du Comité des Fêtes

⇒ Voir le panier de basket au terrain de tennis

⇒ Voir la toiture de l'abri bus aux Chandonnières.

⇒ Rappel : inauguration du nom de l'école le 29 juin à 19H00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.